



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 15.07.2020

Numéro de publication: SR01-0000003628

Canton: VD

Entité de publication:

Frank Meister & Pierre-Ami Berney, Avenue Maria-Belgia 3,
1006 Lausanne

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus JPS Trading AG avec JPS Trading GmbH

1. Publication

Organisation transférante:

JPS Trading AG
CHE-297.012.924
c/o: Fiduciaire Fidinter SA
Rue des Fontenailles 16
1001 Lausanne

Organisation reprenante:

JPS Trading GmbH
CHE-478.327.245
c/o: Fiduciaire Fidinter SA
Rue de Fontenailles 16
1007 Lausanne

Publication de la fusion dans la FOSC: 09.07.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.
09.10.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

JPS Trading GmbH
c/o Fiduciaire Fidinter SA
Rue de Fontenailles 16
1007 Lausanne